

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

LA PROCÉDURE POUR ARRÊTER L'ENQUÊTE DE LA COMMISSION KEABLE—LES MOTIFS DU CHANGEMENT D'ATTITUDE

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Je fais mieux d'attendre l'arrivée à la Chambre du solliciteur général.

Une voix: Lequel?

M. Clark: Je ne tenterai pas d'interroger d'anciens solliciteurs généraux.

Des voix: Oh, oh!

M. Clark: Le solliciteur général pourrait-il confirmer ou nier les rapports diffusés à midi sur les ondes de la radio de Radio-Canada selon lesquels le gouvernement fédéral interviendrait aujourd'hui pour limiter ou faire cesser l'enquête de la Commission Keable dans la province de Québec?

L'hon. Francis Fox (solliciteur général): Oui, monsieur l'Orateur. J'ai donné instruction à mes procureurs de se présenter ce matin devant un juge d'un tribunal de Montréal. Sauf erreur, le juge en question a déjà été saisi de l'affaire. J'estime qu'en raison de la façon dont l'enquête a été conduite, celle-ci porte maintenant sur l'activité quotidienne d'un organisme du gouvernement fédéral. Elle est devenue une enquête de portée générale sur les activités des services de sécurité du Canada, et je ne crois pas que ce soit là un rôle qui revienne normalement à un organisme d'un gouvernement provincial. Nous avons nous-mêmes institué une commission fédérale que nous avons chargée d'enquêter sur toutes les pratiques et toutes les méthodes des services de sécurité; c'est cette commission qui doit normalement procéder à cette enquête. Ajouté à cela le fait que si une commission d'enquête fédérale, instituée par le gouvernement fédéral, s'avisait d'enquêter sur l'activité quotidienne d'un organisme du gouvernement provincial, le gouvernement fédéral paraîtrait, ce faisant, outrepasser ses attributions et ses pouvoirs. Voilà pourquoi j'ai demandé à un juge de la Cour supérieure de Montréal de décider si la Commission Keable a outrepassé son mandat et si elle agit en dehors de ses pouvoirs constitutionnels.

Des voix: Bravo!

M. Clark: La Chambre et le gouvernement savent déjà depuis un bon moment que la Commission Keable, compte tenu de sa nature, enquêterait sur les activités des services de sécurité. Cela étant, pourquoi le gouvernement fédéral a-t-il attendu jusqu'à maintenant pour intervenir?

[Français]

M. Fox: Monsieur le président, il est extrêmement clair et précis que le procureur général de la province de Québec a tous les pouvoirs nécessaires pour faire enquête sur les actes criminels. Il me semble que si nous observons les agissements de la Commission Keable depuis quelque temps, il est très clair quand j'examine les *sub poena* qui m'ont été envoyés qu'elle n'est pas intéressée uniquement à ces actes criminels qui lui semblent être d'un intérêt accessoire. Maintenant, on nous demande de produire toutes sortes de documents qui ont trait à l'organisation et au fonctionnement interne du Service de sécurité du Canada. Quant à moi, je crois qu'il est extrêmement clair que seul le gouvernement fédéral peut établir une

Questions orales

commission d'enquête qui peut examiner les activités quotidiennes d'une agence fédérale. Si l'honorable député pense qu'une commission provinciale devrait avoir ce genre de pouvoir, je serai évidemment très intéressé à entendre son point de vue. Cela voudrait dire, à ce moment-là, que ce sont les législatures provinciales qui ont le contrôle des organismes fédéraux, et non pas le Parlement du Canada.

• (1417)

[Traduction]

M. Clark: Monsieur l'Orateur, le ministre savait, puisqu'il l'a avoué à la Chambre il y a longtemps, que cette enquête nécessiterait l'examen des activités des organismes fédéraux. Il a même offert de collaborer avec les commissions provinciales chargées d'enquêter sur cette affaire. Quand le gouvernement fédéral a-t-il décidé de changer d'attitude à l'égard de l'enquête Keable et en raison de quelles activités, citations à comparaître ou révélations pouvant ressortir de l'enquête s'est-il ravisé, a-t-il changé sa façon d'agir, adopté une attitude inverse et s'efforce-t-il d'interdire à la commission Keable d'enquêter sur les activités des services de sécurité de la GRC?

[Français]

M. Fox: Monsieur le président, du côté ministériel notre opposition a toujours été extrêmement claire et précise. Nous n'avons pas vacillé entre les positions qui ont été mises de l'avant par l'Opposition officielle, qui réclamait, il n'y a pas tellement longtemps, que toutes les activités de la Gendarmerie royale du Canada soient soumises à l'examen d'une commission provinciale. Les procureurs du gouvernement ont indiqué dès le début devant la Commission Keable que nous étions prêts à coopérer avec elle dans son enquête sur des actes illégaux précis qui auraient pu être portés à l'attention de la Commission Keable, et sur lesquels elle pourrait vouloir faire une enquête.

Nous avons également dit dès le début—et je l'ai répété à plusieurs reprises à l'extérieur de la Chambre comme à la Chambre même—que nous ne tolérerions pas que, sous le prétexte de faire une enquête sur l'administration de la justice sur des allégations criminelles précises, que la Commission Keable détourne son mandat et fasse porter leur enquête sur le fonctionnement quotidien d'un organisme essentiel à la sécurité de l'État canadien, et qui ne relève d'aucune façon de la juridiction du gouvernement provincial.

[Traduction]

M. Clark: Monsieur l'Orateur, nous en sommes au point où le gouvernement refuse de répondre aux questions de la Chambre à ce sujet. Il nous dit de nous en remettre plutôt à la commission d'enquête McDonald. Or le premier ministre m'a dit que le témoignage des ministres qui comparaitront devant cette commission pourrait très bien être limité. Le gouvernement a refusé de coopérer avec les commissions Keable et Laycraft. Maintenant, il tente de bloquer la commission Keable.

Voici ma question: quels moyens le gouvernement emploiera-t-il la prochaine fois qu'il voudra bloquer une enquête sur les activités des services de sécurité? Comment s'y prendra-t-il la prochaine fois pour empêcher les Canadiens de savoir ce qu'ont vraiment fait les services de sécurité et quel rôle certains membres du gouvernement ont joué?